



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30  
Présents : 27  
Pouvoirs : 3  
Votants : 30  
Pour : 30  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

**ABSENTS :**

**ABSENTS EXCUSES :**

**POUVOIRS :**

FAVREAU Gilles (CCVAI) représenté par GERY Françoise (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par MURON Marie-Christine (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

CLEMENT Françoise (CCVAI)

**OBJET : Contrat négocié N°2 entre le Département de la Loire et la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable**

Date de transmission de l'acte: 13/12/2024

Date de reception de l'AR: 13/12/2024

042-244200614-DE2024\_0512\_16-DE

A G E D I

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Le Département accompagne la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable pour œuvrer en faveur du développement des services aux habitants au titre de sa politique de solidarité, sous la forme d'un contrat négocié.

En concertation avec le Département, le projet ciblé pour cette nouvelle contractualisation est le projet d'agrandissement et de rénovation de la salle de sports de SAINT GERMAIN LAVAL.

L'enveloppe allouée par le Département pour ce second contrat s'élève à 345 000€.

Vu le projet de convention cadre,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

**Article unique : AUTORISE** le Président à signer une convention cadre avec le Département selon les modalités évoquées ci-dessus

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 05/12/2024

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu*

*de la réception en Sous-Préfecture le : 13/12/24*

*et de la publication le : 13/12/24*

*Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 13/12/2024  
Date de reception de l'AR: 13/12/2024  
042-244200614-DE2024\_0512\_16-DE  
A G E D I